



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Générale n°2025/23 - Avril 2025

Des outils pour présenter la F-Gas aux exploitants

La F-Gas 2024 et ses conséquences sont encore mal connues des exploitants. Afin de pouvoir mieux les informer et les alerter, le Ministère de la Transition Ecologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des Risques a édité une note d'information que vous pouvez leur communiquer.

Et des lettres-type d'accompagnement

Le Snefccca vous rappelle également que vous disposez de deux lettres-type dans votre espace adhérent.

- [¹MODELE - Lettre-type Disponibilité fluides frigorigènes](#)
- [²MODELE - Lettre-type Rappel des évolutions F-Gas aux exploitants](#)

Fichiers en téléchargement :

Nouvelles obligations réglementaires introduites par le règlement européen (UE) 2024/573 dit "F-Gaz" :
(https://www.snefcca.fr/Data/downloads/Article/2980789536_930_nouvelles-obligations-reglementaires-f-gas-2024.pdf)